

SYNDICAT MIXTE DE BASSIN CEROU VÈRE Salles sur Cérou

Extrait du Registre des Délibérations

Réf : D08 – 19 12 2023
Convocation : 12 10 2023

Comité Syndical du 19 décembre 2023

Objet : Demande de subvention pour « Mission Animation coordination des opérations & communication » à l'Agence de l'eau Adour Garonne, au Département du Tarn et à la Région Occitanie – année 2024.

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en session publique à Salles, sur convocation qui leur a été adressée conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers titulaires en exercice :	26
Nombre de membres titulaires présents :	16
Nombre de membres suppléants présents :	02
Nombre de pouvoir donné :	00

Présents :

Mesdames SOULIE Christiane, REDO Aline
Messieurs

BONNET Michel, ALMAYRAC Jean-Jacques, SOUYRI Joël, VIGROUX Didier, BARRAU Jean-Louis, MARTY Denis, VERGNES Philippe, JONGBLOET François, BRIERE Alex, MALET Christian, PUECH Christian, BOHERE Jean-Christian, TRESSOLS Bernard, SCHULTHEISS Pierre, *SOULIE Jérôme (Suppléant)*, *CLERGUE Jean-Claude (Suppléant)*.

Pouvoirs :

Absents : COUGOUREUX Rolland

Absents Excusés : PAILLAS Pierre, DALMAYRAC Gilbert, VALIERE Jean-Paul, AZAM Rolande, HERIN Christophe, RUFFEL Francis, MOULIADE Régine, ESCOUTES Jean-Marc, DOUZIECH Florent

Secrétaire de séance élu : M. VERGNES Philippe

Intervenants : M. VERGNES Laurent (SMBCV), Mme. ROMEO Aline (SMBCV)

Le président rappelle qu'il est nécessaire de maintenir sur le territoire une animation territoriale pour le contrat de rivière Cérou Vère II, pour organiser une « gestion intégrée de l'eau » et pour répondre aux objectifs de la DCE et du SDAGE.

Le président propose de solliciter les aides **de l'Agence de l'eau Adour Garonne et du Département du Tarn et à la région Occitanie** pour leur demander les **subventions** relatives à **l'animation territoriale pour la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau sur le territoire et pour élaborer et animer le Contrat de rivière Cérou Vère II.**

Monsieur Le Président rappelle que l'Agence de l'Eau Adour Garonne a proposé à ce que la sollicitation de l'aide pour cette mission porte sur 3 ans de 2022 à 2024.

Le montant proposé dans le plan de financement ci après sera donc pris en compte pour chacune de ces 3 années. Une actualisation des dépenses pourra être transmises le cas échéant à l'agence de l'eau Adour Garonne

Le président demande au conseil de lui permettre de solliciter les aides aux différents plans de financement ci après :

Plan de financement

<u>Mission Animation coordination des opérations & communication</u>	Estimation dépenses	130 000,00 €
---	----------------------------	---------------------

Partenaires	Montant aidables (en euros)		Participation sollicitée en %	montant en €
	aides en %	Montant aides		
Région Occitanie	6 429	20%	1 286	1286 €
Département Tarn	80 000	10%	8 000	8 000 €
AEAG animation	118 000	70,0%	82 600	88 600 €
communication	12 000	50%	6 000	
Total aides			75.30%	97 886.€
Auto financement			24.70 %	32 114 €

Total 130 000,00 €

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Décide** de solliciter les aides présentées ci-dessus

- **Autorise** Monsieur le Président à demander les aides, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du Conseil Régional Occitanie et du Département du Tarn et à signer tout document à intervenir se rapportant à cette opération.

La séance est levée à 20h 30.

Fait et délibéré en séance, le 19 décembre 2023

Pour copie conforme au registre des délibérations

Le Président,
Christian PUECH

Le Secrétaire,
Philippe VERGNES



SYNDICAT MIXTE DE BASSIN
CEROU-VERE
Plateau de la gare
81640 SALLES SUR CEROU
Tél. 05 63 36 45 58



Publiée le :

Transmise au Représentant de l'Etat le : ...